



Fiche d'inscription

à retourner à :
ISRP-UEFP

25, rue Ginoux
75015 Paris

Tél.: +33 (0)1 58 01 00 60

Fax: +33 (0)1 40 58 18 87

uefp@isrp.fr

N° D'INSCRIPTION:

COORDONNÉES PERSONNELLES (obligatoires)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Port.

Fax Mail

Profession

Si vous êtes psychomotricien, votre école de formation

Année d'obtention du diplôme

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES (obligatoires)

Nom de l'établissement

Responsable formation continue

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Port.

Fax Mail

Type d'établissement

SITUATION PROFESSIONNELLE

• TYPE D'EXERCICE

Libéral Salarial Mixte

• ÂGE DES PATIENTS

0-3 ans 3-6 ans 6-12 ans 12-18 ans Adultes Personnes âgées

• TYPES DE PATHOLOGIES

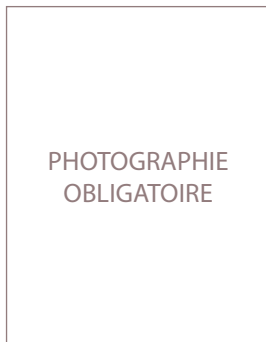
Sans pathologie Déficit sensoriel Déficit moteur Déficit comportemental

Psychiatrie Soins palliatif Autre (précisez)

• TYPE D'ÉTABLISSEMENT

Hôpital général Centre hospitalier spécialisé CMPP IME, IMP, IM Pro

Crèche Autre (précisez)



Numéro d'ordre
de formation continue:
11 750 146 575



TYPE DE CONTRAT ET DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

	ETP*	0.75 ETP*	0.50 ETP*	0.25 ETP*	Vacation (< 7h hebdo)
CDI					
CDD					

* ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

Je sollicite ma préinscription (à confirmer 1 mois avant le début du stage)

Je sollicite mon inscription à la formation suivante :

INDIQUER LE(S) INTITULÉ(S), NUMÉRO(S) DE CODE(S) ET DATE(S) DE LA (DES) FORMATION(S) CHOISIE(S)

INTITULÉ(S)	N° DE CODE	DATE(S)	TARIF(S)
Montant total des frais de participation			

* Joindre un acompte de 100 € ou compléter l'encadré ci-dessous

Pour les stages de plus de 35 heures, appeler le secrétariat au 01 58 01 00 60

Fait à le Signature

IMPORTANT : À COMPLÉTER EN CAS DE PRISE EN CHARGE PAR UN EMPLOYEUR

Je soussigné.....

Directeur de l'établissement.....

certifie que les frais de formation de.....

seront pris en charge par notre établissement au titre de la formation continue.

Fait à le Signature

CACHET DE L'EMPLOYEUR

Nota : En cas de désistement, exception faite des inscriptions conditionnelles, les frais de dossier (100 €) restent acquis à l'Unité Européenne de Formation Permanente. L'ISRP se réserve le droit d'annuler un stage ou module, dans ce cas, les frais de pré-inscription sont remboursés.

• MERCI DE VÉRIFIER QUE VOUS AVEZ BIEN REMPLI TOUS LES CHAMPS •

